

## Type Diplôme : MASTER

<b>COMPOSANTE</b>	<b>DROIT</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE</b>	
<b>PARCOURS TYPE</b>	<b>Droit pénal et sciences criminelles</b>	
Session M1	<b>Session unique</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	<b>Session unique</b>	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour le programme Franco-Québécois en Master 2, les enseignements du deuxième semestre sont entièrement délocalisés à l'université de Laval au Québec. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
<b>Compensation</b>		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'exams	
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>Semestre 1</b>			195	40,5		30	30	oui	oui						
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des			66	27		14	14	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>																	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	Porteur		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	Porté		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	Porté		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S1	<b>UE Parcours droit pénal sciences criminelles S1</b>			129			14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal international et européen	Porté		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>																	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	Porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit processuel	Porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	Porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 2 matières en option parmi les 6 proposées :</i>																	
Matière	S1	Droit pénal du travail			30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Philosophie du droit			30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contentieux de l'Union européenne			33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit International et européen des droits de l'homme			33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Histoire de la Justice			33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des sûretés			30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	<b>UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)</b>				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	Porté			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	Porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	<b>Semestre 2</b>			<b>198</b>	<b>40,5</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>						
UE	S2	<b>UE Parcours commun S2</b>			66	27		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	Porteur		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	Porteur		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S2	<b>UE Parcours droit pénal sciences criminelles S2</b>			<b>132</b>			<b>14</b>	<b>14</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porteur		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 3 matières en option parmi les 6 proposées :</i>																	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	Porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des peines et criminologie	Porteur		30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Histoire contemporaine	Porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	Porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	Porté		30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	Porté		30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	<b>UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)</b>				<b>13,5</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>						
Matière	S2	Anglais	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	Porté			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	Porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
<b>TOTAL ANNUUEL</b>					<b>393</b>	<b>81</b>		<b>60</b>	<b>60</b>								

MASTER 2		DROIT PENAL										Session unique			Observation session d'examens		
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles										Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S1	<b>Semestre 3</b>	<b>220</b>			<b>46</b>	<b>46</b>	Oui	Oui								
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des	70			20	20	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit pénal général	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 3 matières			
Matière	S1	Droit pénal spécial	15					Non	Oui								
Matière	S1	Droit de la peine	15					Non	Oui								
Matière	S1	Fondements du droit pénal	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 2 matières			
Matière	S1	Procédure pénale	15					Non	Oui								
UE	S1	<b>UE Enseignements spécialisés</b>	<b>100</b>			<b>13</b>	<b>13</b>	Oui	Oui								
Matière	S1	Principes généraux du droit pénal des affaires	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral					
Matière	S1	Droit pénal de l'environnement	10					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal international	10					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal européen	14					Non	Oui								
Matière	S1	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	10					Non	Oui								
Matière	S1	Cybercriminalité	10					Non	Oui								
Matière	S1	Analyse économique du droit pénal	5					Non	Oui								
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux	6					Non	Oui								
Matière	S1	Actualités législatives	5					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	10					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel comparé	10					Non	Oui								
UE	S1	<b>UE Enseignements professionnels</b>	<b>50</b>			<b>13</b>	<b>13</b>	Oui	Oui								
Matière	S1	Pratique des parquets	10					Non	Oui					CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Justice pénale des mineurs	10					Non	Oui								
Matière	S1	Pratique de l'application des peines	10					Non	Oui								
Matière	S1	Pratique des droits de la défense	10					Non	Oui								
Matière	S1	Problèmes sociaux posés par la délinquance	10					Non	Oui								
Semestre	S2	<b>Semestre 4</b>				<b>14</b>	<b>14</b>	Oui	Oui								
UE	S2	<b>UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)</b>				<b>14</b>	<b>14</b>	Oui	Oui								
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (6 semaines minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
		<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>220</b>			<b>60</b>	<b>60</b>										

MASTER 2		DROIT PENAL									Session unique			Observation session d'examens				
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles parcours Franco-Québécois									Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée					
Semestre	S1	Semestre 3	100			25	25	Oui	Oui									
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.	45			15	15	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit pénal général	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 3 matières				
Matière	S1	Droit pénal spécial	15					Non	Oui									
Matière	S1	Droit de la peine	15					Non	Oui									
UE	S1	UE Enseignements spéciaux	39			10	10	Oui	Oui									
Matière	S1	Procédure pénale	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Evaluation portant sur les 3 matières				
Matière	S1	Fondements du droit pénal	10					Non	Oui									
<b>1 matière au choix parmi les 3 proposées :</b>																		
Matière	S1	Droit pénal international	10					Non	Oui									
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	10					Non	Oui									
Matière	S1	Droit pénal européen	14					Non	Oui									
Semestre	S2	Semestre 4	135			35	35	Oui	Oui									
UE	S2	UE Programme de l'Université de Laval (Québec)	135			21	21	Oui	Oui									
UE	S2	UE Mémoire de recherche				14	14	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire						
<b>TOTAL ANNUEL</b>			<b>235</b>			<b>60</b>	<b>60</b>											